

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DU T. R. P. LOUIS LACHANCE, O. P.

Le T. R. P. Louis Lachance, Maître en Théologie, Doyen de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal, est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette même ville lundi le 28 octobre 1963, un peu avant six heures du soir. Le matin du jeudi précédent, au moment d'entrer dans l'Université, il avait ressenti une angoissante douleur cardiaque et demandé à être reconduit en son Couvent Saint-Albert. A peine l'avait-on aidé à s'étendre sur son lit que l'infarctus du myocarde se produisit. Le T. R. P. Dominique Langlais, Prieur, manda un médecin. Après le traitement à l'oxygène, notre frère fut transporté à l'hôpital. Aussitôt après son arrivée, il reçut le sacrement des malades puis, quand il eut repris connaissance, se confessa à l'un des aumôniers de l'institution. Le T. R. P. Langlais vit à ce que son religieux reçût

les soins les plus compétents et obtînt la présence permanente d'un infirmier auprès de lui. Avec la même sollicitude constante et précise, il avait déjà averti le R. P. Clément-Marie Lachance, qui arriva de Courville en fin de journée.

Le lendemain matin, les spécialistes procédèrent à un électrocardiogramme dont le verdict nous laissa partagés entre la crainte et l'espoir. A la suite de quoi le patient voulut se confesser de nouveau à l'un de ses frères afin, dit-il, de tout accomplir selon les prescriptions de notre Ordre. Durant cette matinée, il avait toute sa connaissance et pouvait parler sans difficulté. Mais ceux qui le vinrent visiter étaient forcés de constater qu'il n'attendait plus rien de sa terrestre condition. Le T. R. P. Provincial lui apporta la joie de sa présence avant de partir pour le Rwanda. « Vous voudrez bien, lui dit le Père Louis, saluer de ma part les missionnaires *deux fois* : d'abord parce qu'ils accomplissent là-bas une très belle œuvre, et puis... parce que je ne les reverrai pas ». Plusieurs religieux de nos maisons montréalaises vinrent aussi passer quelques instants auprès de lui. La situation du malade apparut moins rassurante lorsqu'on tenta de le sustenter autrement que par l'alimentation intraveineuse. Le Père Louis ne put garder la potion que le médecin lui avait fait absorber. Un examen démontra que le rein ne fonctionnait plus. Dès lors la compétence des spécialistes ne pouvait que retarder le terme final. Le Père Lachance, lui, demeura dans la sérénité de sa confiance en Dieu jusqu'à cet instant du lundi soir qu'il avait tant de fois recommandé à la miséricorde divine

dans l'hymne quotidienne de None : *Largire clarum vespere quo vita nunquam decidat...*

* * *

Joseph-Henri Lachance était né à Saint-Joachim-de-Montmorency le 18 février 1899, du mariage d'Emile Lachance et de Marie-Anne Simard. C'était un beau foyer canadien-français auquel le bon Dieu accorda la bénédiction de douze enfants. Henri était le troisième des garçons. Il fut baptisé en l'église paroissiale par le curé Gilbert Lemieux qui, onze ans plus tard, devait préparer l'enfant à la première communion, le 26 mai 1910. Henri faisait partie de l'ultime promotion des écoliers accédant à la réception de la Sainte Eucharistie après étude complète du catéchisme. Durant la préparation de la dernière année ainsi qu'à l'examen final, il se fit remarquer par son aptitude à capter l'esprit sous la lettre des textes. Monsieur Emile Lachance était maître de chapelle en même temps que chantre de la grand-messe quotidienne, et il apportait à ce service divin une compétence et une fidélité qui devaient lui mériter une décoration pontificale. Pour le moment, les espoirs que lui confia le curé sur l'avenir de son fils Henri devaient aboutir à l'entrée de l'enfant au Petit Séminaire de Québec en septembre 1912.

Les huit années du jeune Lachance en cette maison ultra-vénérable furent marquées par des études solides et brillantes, « plus solides que brillantes », tenait à déclarer plus tard l'intéressé. Son épreuve unique fut la parenthèse du service

militaire lorsque, en 1917, au plus dur de la première guerre mondiale, le gouvernement fédéral imposa la conscription. La brièveté de l'épreuve ne réussit point à atténuer l'amertume du conscrit à l'égard de la « perfide Albion ». Mais la victoire finale en novembre 1918 ramena une paix ensoleillée dans la vie de l'étudiant qui, après avoir beaucoup lu et longuement réfléchi, opta pour le don de son existence et de son activité à l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le 24 septembre 1920, Henri Lachance recevait l'habit dominicain à Saint-Hyacinthe avec le nom de Frère Louis. Le Maître des Novices était le Père André Bibaud, dont le souvenir est demeuré si cher à ceux qui furent ses fils spirituels. Le noviciat du Frère Louis, sérieux et heureux à la fois, fut couronné par la profession, le 25 septembre 1921, elle-même suivie du départ pour le Studium d'Ottawa. Le Frère Lachance y trouva comme Père Maître le bon Père Marc Côté puis, deux ans plus tard, le Père Bibaud. Il eut l'avantage d'accomplir le biennium de philosophie dans des conditions plus aérées et plus roboratives que celui du baccalauréat ès arts. Le R. P. Jean-Dominique Mauger lui ouvrit largement la carrière et, lorsque ce professeur s'en fut préparer le doctorat romain, l'œuvre fut continuée par le P. Pie-M. Gaudrault. En théologie, les deux premières années furent assurées par le T. R. P. Ceslas Forest en dogme, et par le P. Albert Marion en morale. En 1925, le T. R. P. Forest dut se diriger vers l'Université de Montréal où l'attendait le décanat de la Faculté de Philosophie. Le maître apprécié entre tous aurait

un jour la joie d'y accueillir un ancien étudiant comme professeur en attendant de le voir suivre son maître jusque dans la dignité de Doyen. Cette même année 1925, une mort prématurée nous enlevait le P. Albert Marion, Régent des études. Les deux dernières années du cours théologique rendirent au jeune P. Lachance le P. Gaudrault en dogme et le P. Mauger en morale. Entre-temps, le 3 mai 1925, le Frère Lachance avait reçu le sacerdoce, des mains de Mgr Raymond-Marie Rouleau, O. P., alors évêque de Valleyfield, en notre église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Et le 14 juin 1927, le P. Louis Lachance couronnait ses études par un remarquable examen de lectorat.

En septembre suivant, ce ne fut une surprise pour personne de voir le P. Lachance appelé à l'enseignement de la philosophie. Il obtint vite, par la clarté de ses leçons et par la gaieté de son commerce, la faveur de tous. Cette réussite incita les autorités à diriger le jeune professeur vers Rome, où il passa deux belles années d'études spécialisées qui lui méritèrent le doctorat d'agrégation en philosophie. La rentrée au pays fut pour le Père Lachance un retour à sa chaire de philosophie à Ottawa. Ces années 1931-1936 sont restées dans la mémoire de ses étudiants, qui ne pourront jamais oublier la vigoureuse substance des cours de leur professeur et l'élévation de sa doctrine en même temps que la volonté, tout en enseignant le thomisme intégral, de faire face à toutes les questions soulevées par la pensée critique moderne. Cette même période apporta au Père Louis la joie profonde de voir son frère Clément entrer chez les Dominicains et imiter son aîné dans la carrière studieuse.

En 1936, le P. Lachance fut appelé à l'Angelicum pour y occuper la chaire de philosophie sociale. Il profita de ce séjour pour subir son examen *ad gradus* avec une thèse rafraîchissante entre toutes sur *L'Humanisme politique de saint Thomas*. Mais l'usage intensif du latin dans l'enseignement quotidien risquait de corroder l'optimisme habituel du titulaire. Celui-ci s'avéra plus que satisfait de revenir une fois de plus à Ottawa après avoir assisté à l'ordination sacerdotale et à la première messe de son frère, le P. Clément, au Saulchoir, les 10 et 11 juillet 1938. Durant l'année scolaire qui suivit, le P. Louis enseigna avec brio l'histoire de la philosophie. Et il prépara l'impression, en deux volumes, de *L'Humanisme politique de saint Thomas*. Le T. R. P. Chenu lui écrivit aussitôt, le 8 juillet 1939 : « Voilà une expression qui restera, marquant le soin, non seulement d'un travail déterminé, mais d'une *perspective* sur la pensée de saint Thomas. Vous devinez avec quelle ferveur affectueuse j'ai vu sortir ces deux beaux volumes dont je connaissais l'inspiration, la croissance, la lente maturation, y compris sous le climat romain... Point de morgue scolastique, mais de la méditation seraine, où une pointe de ferveur, ou d'humour, ou de malice, fait passer l'analyse métaphysique ».

Auparavant, le P. Lachance avait collaboré à la fondation de l'Institut d'Etudes médiévales à Ottawa et fourni un travail remarqué sur *Saint Thomas dans l'histoire de la logique* au premier volume d'*Etudes d'Histoire doctrinale et littéraire du XIIe siècle* publié par le nouvel Institut en

1932. L'année suivante paraissait un ouvrage beaucoup plus ample et promis à une solide notoriété : *Le Concept de droit selon Aristote et saint Thomas*, qui devait connaître une seconde édition en 1948 pour être traduit en espagnol cinq ans plus tard. Cette vaste enquête avait commencé avec la préparation du mémoire de lectorat et de la thèse doctorale d'agrégation en philosophie. Elle devait valoir à son auteur l'appréciation profonde des meilleurs spécialistes en la matière. L'ambiance juvénile du Couvent d'Ottawa incita sans doute le P. Lachance à se reposer en de plus amènes sentiers. L'an du Seigneur 1934, il lança *Où vont nos vies ?*, qui lui valut le premier prix de l'Action française de Montréal. L'inspirateur de ce mouvement, M. le chanoine Lionel Groulx, exprima le désir d'une étude sur *Nationalisme et Religion*, publiée en 1936.

Cette vigoureuse activité avait éveillé l'intérêt d'un évêque fort cultivé, Mgr Philippe Desranleau, alors coadjuteur de Sherbrooke. Ce prélat venait de commencer la construction d'un Grand Séminaire en sa capitale de l'Estrie. Les directives romaines de l'époque avaient imposé, avant le début de l'enseignement de la théologie, une année de propédeutique destinée à revivifier la philosophie absorbée au collège, sans oublier d'autres ressourcements comme celui de la langue latine, mais qui ne relèvent pas de notre présent propos. En ce qui concerne la philosophie, l'évêque avait compris aussitôt qu'une telle initiative ne pourrait réussir qu'avec un maître capable de communiquer le *spiraculum vitæ*. Il pensa à un dominicain, et, si possible, au dominicain Louis

Lachance. La lettre épiscopale fut étudiée au Chapitre de juillet 1939. Le P. Gaudrault, Provincial élu, reconnut la perspicacité de Mgr Desranleau. C'est ainsi que le P. Lachance devint l'un des fondateurs du Grand Séminaire des Saints-Apôtres à Sherbrooke. Il fut de la toute première équipe professorale et y passa cinq années fructueuses pour ses disciples qui lui gardent une haute estime. Ce séjour permit au P. Lachance de revoir plus souvent un condisciple de collègue et ami, M. l'abbé Roch Poitras, bientôt curé-fondateur de la paroisse Saint-Jean-Bosco à Magog. Le P. Lachance continua jusqu'à la fin de se rendre en cette ville, et, à l'exemple de leur pasteur, beaucoup de paroissiens devinrent ses amis. C'est avec émotion que nous avons vu M. le chanoine Poitras venir dire adieu à son cher « vicaire » bénévole.

Les années sherbrookoises marquent la publication de *Philosophie du Langage*, aux Editions du Lévrier, en 1943. Durant l'année scolaire suivante, le P. Lachance fut professeur invité à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques de Montréal. En mai 1944, au Couvent d'Ottawa, il était investi de la Maîtrise en Théologie. Le nouveau Maître avait tenu à conserver le télégramme, daté du 13 mai, que lui expédia Mgr Desranleau, alors en visite pastorale à Sutton.

L'automne de cette même année vit le T. R. P. Lachance nommé professeur de philosophie morale et sociale à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, avec résidence au Couvent dominicain d'Outremont. En ce haut lieu

universitaire du Mont-Royal, le nouveau professeur, bientôt titularisé, fit rapidement sa marque. Il devait y publier : en 1950, *L'Être et ses propriétés*, puis en 1959, *Le Droit et les droits de l'homme*. Pendant plusieurs années, la Faculté de Droit l'invita à assumer la direction de ses séminaires juridiques. En 1952, le Père devint vice-doyen de la Faculté de Philosophie, et en 1960 fut promu à sa direction. Ses activités de professeur et d'écrivain, ses fonctions de vice-doyen puis de doyen furent augmentées d'une participation active aux congrès nationaux de philosophie et à quelques congrès internationaux : Madrid, 1946 ; Amsterdam, 1948 ; Montpellier, 1962, en plus de quatre séries de cours, en 1950, dans les Universités de Buenos Aires et de Cordoba en Argentine, ce qui lui attira des invitations similaires au Brésil. De toutes les réunions savantes internationales où il prit la parole, le P. Lachance conserva une prédilection pour ce jour de juin 1946 où, invité à se rendre de Madrid à l'illustre Université de Salamanque, il prit place dans la chaire de son glorieux frère et inspirateur Francisco de Vitoria pour dissenter sur *Le sujet du droit international*.

Chez nous, il fut membre actif de la Société canadienne de philosophie et ne négligea aucun effort pour maintenir en rayonnante vigueur la Société de Philosophie de Montréal. Quelle joie il éprouva à saluer l'apparition de la revue *Dialogue* ! Choisi comme membre permanent de comité directeur des Semaines sociales du Canada, il collabora au rajeunissement de leur formule et fut conférencier aux sessions de 1956 et de

1962. Depuis longtemps, il écrivait en de nombreuses revues et dans quelques journaux. Il a été heureux de voir sa signature figurer dans *Maintenant*. Il ne peut être question de procéder ici à un recensement de cette abondante production : une liste, non exhaustive mais sélectionnée par l'auteur, mentionnait soixante-quatre articles. Qu'il nous soit permis d'espérer que sera complétée la bibliographie du P. Louis Lachance dont une partie a été publiée par une spécialiste, Mlle Claire Audet, conservateur en chef adjoint de la Bibliothèque centrale de l'Université.

Les articles dont il vient d'être question présentent fréquemment le texte — intégral ou condensé — de conférences, exposés, discussions touchant à la conservation et au progrès du patrimoine de notre Canada français. Depuis la lointaine publication de *Nationalisme et religion* et en élargissant son programme à tous les secteurs de notre héritage, l'auteur avait continué, avec une persévérance intelligente, à vouloir procurer aux siens une doctrine patriotique solidement étayée. En d'autres mots, pour inculquer des idées de base avec leurs applications fermes et prouvées qui puissent les rendre fiers d'eux-mêmes, inspirer leur agir, et atténuer leur complexe d'infériorité devant l'autre élément ethnique de notre pays. Le P. Louis ne voulut jamais déprécier ceux que des circonstances favorables avaient rendu plus puissants. Mais il s'appliqua, avec autant de compétence que de brio, à bâtir et à consolider les fondements du fait français, puis à enseigner leur utilisation dans la vie quotidienne pour que nous devenions les égaux authentiques de nos con-

citoyens de langue et de tradition britanniques. A Ottawa, il fut l'un des fondateurs — sinon le principal dans l'ordre que je viens d'indiquer — de la Société Richelieu. Il lui fournit le capital d'idées maîtresses et inspiratrices qui assurèrent le succès initial et la survie agissante de ses clubs. Son exemple et ses enseignements clairs, fermes et sympathiques à la fois, montrèrent aux membres à accomplir, comme Canadiens français, autant et aussi bien que les autres, sans dédaigner ceux-ci aucunement et sans passer leur temps à se cantonner dans les seules revendications verbales. Le T. R. P. Lachance apporta encore son concours au développement du *Caveau*, mouvement littéraire, théâtral et artistique destiné à affirmer la présence et la valeur culturelles des nôtres dans la capitale fédérale. Notre cher disparu accorda aussi son aide à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en plusieurs circonstances, spécialement dans son « Comité métropolitain d'orientation » chargé d'étudier l'intégration des jeunes Néo-canadiens dans les écoles catholiques de notre métropole. Il s'affirma comme l'un des soutiens du Prêt d'honneur aux étudiants, à l'époque héroïque des sermons du dimanche dans les paroisses de Montréal en faveur de cette croisade. Mais, en ce domaine d'action nationale comme dans les autres secteurs de son activité, le P. Lachance agit en profondeur sur un groupe qu'il affectionna pour des raisons spéciales. Il s'agit de citoyens de Sherbrooke, appartenant surtout au monde du commerce et des affaires, tous encore jeunes, qui demandèrent au Père Louis de leur donner des notions d'éthique sociale d'une

manière plus accessible et plus directe que dans les comprimés collégiaux. Le nombre des participants fut limité à vingt-quatre pour faciliter le climat de travail. Le maître, qui devint très tôt un ami, apporta à cette invitation une réponse où se refléta la force tranquille d'une longue spécialisation avec ses qualités personnelles de lumineuse exposition et d'aménité. La petite société avait voulu se nommer « Le Soupirail ». Les membres gardèrent le souvenir du P. Lachance, et dans *La Tribune* de Sherbrooke du 29 octobre 1963, l'un d'eux a consacré à l'ami disparu un article dont le ton ne trompe pas.

Il importe de souligner qu'une fois professeur à Montréal, le P. Louis accomplit à l'égard de nombre d'étudiants de sa Faculté des œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle où sa charité s'exerça d'une manière aussi intelligente et efficace que discrète.

C'est aussi une fois installé à Montréal que le T. R. P. Lachance devint membre-fondateur de l'Académie canadienne-française, le 7 décembre 1944. Cet organisme a pour objet de servir et de défendre la langue et la culture française au Canada. Sa devise est : *Feu qui dure*. L'académicien Lachance se montra d'autant plus fidèle aux réunions qu'il y représentait à lui seul les sciences morales, religieuses, philosophiques et juridiques, pour citer telle quelle la phraséologie massive des Règlements officiels. Beaucoup plus tard, pendant le premier semestre de l'année 1962, le P. Lachance fut prié de doter notre Etat du Québec d'une Académie des sciences morales et politiques. La sélection des membres s'avérait

difficile à cause du trop grand nombre d'aspirants s'estimant supra-qualifiés. C'était là une différence très marquée avec la situation de 1944, et le P. Louis aurait eu besoin de toute son affabilité pour procéder à la sélection. Mais certaines positions d'idées de son co-fondateur étaient entre-temps venues retarder la mise en marche de cette haute et noble Compagnie.

Toujours à Montréal, mais dans un domaine plus intime, l'année 1952, en la Vigile de l'Assomption de Notre-Dame, vit le T. R. P. Lachance devenir Supérieur du Couvent d'Outremont. Il n'avait pas connu, jusqu'alors, de fonctions administratives dans notre province dominicaine ; mais l'autorité majeure fit confiance à sa valeur morale, à son caractère optimiste et à son amour de notre Ordre. Cette confiance ne fut pas trompée. La seule « question disputée » jamais agitée par ses sujets comme sujets fut celle de décider si leur Père Supérieur, unanimement reconnu

Fort comme le diamant, tendre comme une mère n'incarnait pas ce second terme davantage encore que le premier. Ce furent des années heureuses où, à la source de la bonté inlassable de leur Père, ses religieux constatèrent quelle union à Dieu et quelle piété, à la fois solide et discrète, formaient les assises d'une activité multiforme. L'année même de sa nomination, le P. Lachance avait dirigé, à Radio-Canada, le forum religieux appelé *L'Heure dominicale*. Au début de 1955, sous le titre *La lumière de l'âme*, il publiait vingt entretiens sur la grâce. C'est, à l'intention des laïcs, une œuvre de vulgarisation d'une lucidité

remarquable. Ici, c'est l'apôtre qui se communique à ses auditeurs puis à ses lecteurs pour leur donner une nourriture substantielle. Plusieurs passages laissent transpirer ce qu'était la vie intérieure de ce maître surtout connu par son enseignement spécialisé. L'auteur prouve ici combien il vivait la Sagesse dominicaine, telle que décrite par le P. Sertillanges dans un opuscule de 1932 : « sagesse totale, totalement vécue et totalement distribuée ».

Le 4 juillet 1960, la Maison de la Sainte-Trinité à Outremont était fermée après dix-huit ans d'une activité fraternelle qui avait assuré, envers et contre tout, une solide présence dominicaine dans l'Université. Après avoir consommé les saintes espèces à sa messe dans la chapelle qu'il aimait tant, le P. Lachance accomplit son dernier acte supérieur en conduisant ses religieux au nouveau Couvent Saint-Albert. Il venait d'être placé à la tête de la Faculté de Philosophie. Peu après, les autorités de la montagne acceptèrent enfin de prolonger la durée des études dans plusieurs Facultés. Ceci comportait la réorganisation du programme en Philosophie pour lui assurer une consistance à la fois plus ample et plus spécialisée, depuis longtemps désirée par le corps professoral. Le Doyen s'attaqua à cette longue besogne et, avec la collaboration de ses conseillers, il devait la mener à bonne fin.

Mais ce travail supplémentaire, joint à l'enseignement habituel, à l'administration quotidienne de la Faculté et aux lourdes séances bimensuelles de la Commission des études, ne permit pas au P. Lachance de prendre les mesures vou-

lues pour préserver une santé déjà compromise. A ceux qui s'inquiétaient, il répondait en souriant que c'était là une conséquence d'avoir « doublé le cap de la soixantaine ». Mais entre-temps la névralgie du nerf sciatique devenait plus fréquente ; la circulation du sang laissait à désirer ; une otite aiguë le fit beaucoup souffrir durant deux hivers ; et surtout la faiblesse cardiaque s'accroissait. Le Père ne voulut jamais s'avouer vaincu. Si les mots ont encore un sens, il faut dire ici que son courage s'avéra souvent héroïque. C'est stricte justice, encore, de mentionner que même au plus fort de ses souffrances, il ne refusa de rendre service à ses frères et collègues. Son dévouement, si ardent pourtant dans les autres secteurs de son activité, se surpassa lui-même dans ce domaine. C'est dans ce contexte d'énergie qu'il s'en alla vers le terme de sa destinée terrestre.

Cette disparition si rapide, qui jeta dans la stupeur et la tristesse tous ceux qui le connaissaient, fut l'occasion d'une manifestation de regrets unanimes. Autorités religieuses et universitaires, collègues et amis personnels, obligés et protégés, étudiants anciens et actuels témoignèrent leur douloureuse sympathie au R. P. Clément-Marie et aux autres membres de la famille Lachance ainsi qu'aux Dominicains. Jeudi le 31 octobre, le T. R. P. Martial-M. Bergeron, Vicaire provincial, présida à la levée du corps puis la messe fut célébrée par le R. P. Clément-M. Lachance, assisté des PP. Noël Mailloux, vice-doyen de la Faculté, et Benoît Lacroix, directeur de l'Institut d'Études médiévales. S. Exc. Mgr Paul

Grégoire, administrateur du diocèse en l'absence de Son Eminence le Cardinal Léger alors au Concile, avait pris place au chœur, entre le T. R. P. Prieur de Saint-Albert et M. Lucien Martinelli, P. S. S., secrétaire de la Faculté. Mgr le Recteur de l'Université de Montréal, Messieurs les officiers supérieurs, doyens, directeurs de départements ou d'instituts, représentants d'associations, avec de nombreux professeurs et étudiants avaient voulu s'unir à la grande prière de notre Liturgie. L'Université Laval avait délégué son premier vice-recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent ; celle d'Ottawa, le doyen de sa Faculté de Philosophie, le R. P. Jacques Croteau, O. M. I. ; et le Grand Séminaire de Sherbrooke était représenté par son Supérieur, M. le chanoine Henri-Paul Lebrun.

Au début de l'après-midi, les restes mortels du T. R. P. Lachance furent transportés là où il était né à la vie dominicaine. Dans notre cimetière de Saint-Hyacinthe, la Croix du Christ étend ses bras sur le cœur de notre Père Louis, et elle nous garde, pour le jour de l'éternel revoir, son impérissable amitié.

f. Antonin PAPIILLON, O. P.

Couvent Saint-Albert le Grand,
Montréal, décembre 1963.

Imprimé à L'Œuvre de Presse Dominicaine, N.-D. de Grâce,
Montréal 28, P. Q., Canada

